



Rue de l'hôpital/Gasthuisstraat 31 b2 – 1000 Brussels

Tel.: +32 (0)2 274 22 06

Fax: +32 (0)2 400 71 26

e-mail: ceettar@ceettar.eu

website: www.ceettar.eu

EC Register: 15086733813-03

European Organisation of Agricultural, Rural and Forestry Contractors

Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers

Europäischer Zentralverband der land- und forstwirtschaftlichen Lohnunternehmer und ländlichen Dienstleistungsunternehmen

(AS\forest\Overview forestry contractors 2017-FR)

## Les entrepreneurs forestiers: acteurs incontournables de la forêt européenne

La forêt occupe une place importante en Europe, couvrant près de 182 millions d'hectares au sein de l'Europe des 28, soit environ 43 % de la surface totale (Eurostat, Agriculture, forestry and fishery statistics, 2016 edition). Les surfaces boisées dépassent même légèrement les surfaces consacrées à l'agriculture (41%) et elles représentent plus de la moitié du territoire national en 2015 pour sept Etats membres. Un peu plus des trois-quarts du territoire national est couvert de forêts en Finlande et en Suède, suivi de la Slovénie (63%), tandis que pour quatre autres pays (Estonie, Lettonie, Espagne et Portugal) la forêt représente 54-56 % du territoire national.

En 2015, les pays européens les plus boisés étaient la Suède (30,5 millions d'hectares), suivie de l'Espagne (27,6 millions d'hectares), de la Finlande (23 millions d'hectares), de la France (17,6 millions d'hectares), de l'Allemagne (11,4 millions d'hectares) et de l'Italie (11,1 millions d'hectares). Ainsi, trois pays seulement dépassent 10 % des surfaces totales boisées au sein de l'Europe des 28 : la Suède (16,8 % des surfaces totales), l'Espagne (15,2 % des surfaces totales) et la Finlande (12,7 % des surfaces totales).

La particularité des forêts et des surfaces boisées est une disponibilité incomplète des informations, comme par exemple pour la propriété de ces dernières. Selon Eurostat, 60,3 % en moyenne des forêts européennes étaient aux mains de propriétaires privés en 2010. Ce pourcentage dépasse la moyenne européenne pour onze Etats membres, la proportion la plus élevée étant rencontrée au Portugal avec 97 % de la forêt détenue par des propriétaires privés. A contrario, la part de la forêt privée est inférieure à 20 % en Pologne et en Bulgarie (où la part de la forêt privée est la plus faible avec seulement 12,1 % du total).

### Dix pays à la loupe

Le Comité permanent forêt de la CEETTAR a mené une étude au printemps 2017 auprès de dix pays (Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Espagne, Suède, Pays-Bas, Portugal, Lettonie) afin de mieux connaître qui sont les entrepreneurs forestiers de ces pays, ainsi que leur rôle et leurs préoccupations d'actualité.

### Forêts privées et forêts publiques

Sur la propriété et le type de forêts rencontré, les réponses des membres de la CEETTAR sont en adéquation avec les observations d'Eurostat et viennent les compléter. Les parts respectives de la forêt privée et de la forêt

publique sont sensiblement équivalentes dans trois pays : en Belgique, aux Pays-Bas et en Lettonie. Au Danemark, où la forêt couvre 0,6 million d'hectares, la forêt privée domine (68 % du total), tandis que la forêt publique est

détenue à 19 % par l'État et à 8 % par les collectivités locales. La forêt privée domine aussi nettement en France (11,8 millions d'hectares contre 1,4 million d'hectares détenus par l'État et 2,4 millions d'hectares par les collectivités locales), en Espagne (19,98 millions d'hectares détenus en privé contre 1,5 million d'hectares détenus par l'État et 6,19 millions d'hectares par les collectivités locales) en Finlande (75 % des forêts sont privées, soit 15,2 millions d'hectares, et 25 % détenues par l'État, soit 5,07 millions d'hectares) et en Suède (50 % de la forêt privée est détenue par des petits propriétaires, et le reste par 25 sociétés). La Bulgarie reste le seul pays où la forêt publique est très largement dominante (selon l'association Bulprofor, 75 % des forêts sont détenues par l'État, 15 % par les collectivités locales et 10 % par des privés).

L'enquête de la CEETTAR donne également des informations complémentaires pour certains pays sur la part des zones forestières protégées (ces dernières représentant 60 % des forêts en Bulgarie, 15,1 millions d'hectares en Espagne, et 44 % des surfaces au nord de la Finlande) ainsi que sur la répartition des essences : Si un certain équilibre existe entre les feuillus et les bois tendres (softwood) pour certains pays (Belgique, Danemark, Pays-Bas, Lettonie), les bois tendres dominent nettement la forêt finlandaise (89 % du total) et suédoise (80 % du total en 2013).

La forêt apparaît marquée par une plus grande mixité en Bulgarie (70 % de feuillus et 30 % de bois tendre), en France (9,2 Mha en feuillus, 3,1 Mha en bois tendres, 2,0 Mha en

mixte) et en Espagne (15,13 Mha en feuillus, 10,42 Mha en bois tendre, et 2,12 Mha en mixte).

Au niveau de la production du bois, la Suède domine largement dans le groupe des pays enquêtés (86,3 Mm<sup>3</sup> de récolte mise sur le marché en 2013 selon l'association suédoise SMF, dont 51,3 Mm<sup>3</sup> en provenance de privés, 25,5 Mm<sup>3</sup> en provenance de compagnies forestières ou assimilés gros propriétaires forestiers et 9,9 Mm<sup>3</sup> récoltés par l'État)

La Finlande arrive en deuxième position au niveau de la récolte totale avec 56 Mm<sup>3</sup> récoltés en 2013 (57 Mm<sup>3</sup> en 2014 selon eurostat),

suivie de la France (environ 35 Mm<sup>3</sup> récoltés en 2013, dont 21,7 Mm<sup>3</sup> en provenance de la forêt privée, 8,1 Mm<sup>3</sup> en provenance de collectivités locales et 6,2 Mm<sup>3</sup> en provenance de l'État), puis de l'Espagne (13,2 Mm<sup>3</sup> récoltés en 2010, dont 7,05 Mm<sup>3</sup> de bois tendre et 6,15 Mm<sup>3</sup> de bois de feuillus selon l'association Asemfo, contre un total de 16 Mm<sup>3</sup> selon eurostat).

Enfin, l'enquête CEETTAR précise le niveau de la récolte totale mise sur le marché en 2015 pour la Bulgarie (7,5 Mm<sup>3</sup>, dont 4,5 Mm<sup>3</sup> en provenance de l'État, 1 Mm<sup>3</sup> des collectivités locales et environ 2 Mm<sup>3</sup> de compagnies forestières), la Belgique (4,8 Mm<sup>3</sup>, dont 2,2 Mm<sup>3</sup> en provenance de l'État et 2,6 Mm<sup>3</sup> en provenance de privés), le Danemark (3,91 Mm<sup>3</sup>, dont 3 Mm<sup>3</sup> en provenance de privés) et les Pays-Bas (1,2 Mm<sup>3</sup>).

### **Profil des entrepreneurs : des activités multiples (ou une palette de métiers)**

Sur les dix pays enquêtés par la CEETTAR, deux se distinguent par le grand nombre d'entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) déclarés par les associations nationales : l'Espagne en tête, avec 36 150 ETF (dont 72 % se dédie à des activités de récolte de bois, 18 % au management et au planning forestier, et 8 % à l'industrie papetière), et la France, avec 7 850 ETF, dont 7 000 dédiés à la récolte du bois et 850 à des activités de sylviculture.

La Suède pour ce critère arrive en troisième position avec un total de 5 606 ETF, ces derniers étant impliqués dans différents types de services : la récolte du bois (88%), la sylviculture (39%), le management et le planning forestier (8%) ou d'autres activités (8%) : trailing, fertilisation, livraison du bois, arboristes, construction de fenêtres, routes forestières... Arrivent ensuite la Bulgarie avec un total de 3 459 ETF (mais ce chiffre inclut les

personnes physiques enregistrées et autorisées à travailler en forêt sans avoir le statut légal d'entrepreneur), la Finlande (avec environ 3 000 ETF, dont 1 500 pour la récolte du bois, 200 pour la sylviculture, 200 pour le planning et le management forestier, et 600 pour le transport du bois), puis le Portugal dont les 2 000 ETF se dédient aussi bien au planning et management forestier (80%), qu'à la sylviculture (80%) ou à la récolte du bois (70%).

L'enquête de la CEETAR mentionne également la présence d'environ 200 ETF aux Pays-Bas (dont 150 pour la récolte du bois, les 50 autres se dédiant à part égale au planning et management forestier et à la sylviculture),

### Les ETF source d'emplois

Quant au nombre de personnes travaillant dans la forêt pour les ETF, l'Espagne et le Portugal dominent largement le groupe des pays enquêtés par la CEETAR. Selon l'association portugaise ANEFA, il y aurait dans les forêts portugaises 78 000 salariés, contre 250 000 travailleurs manuels enregistrés il y a trois ans, et cette importance de la main-d'oeuvre manuelle a deux raisons : tous les arbres ne peuvent être tronçonnés et l'usage systématique des machines augmente le risque de développement de champignons (maladies fongiques). L'association espagnole Asemfo déclare quant à elle l'existence d'un total de 62 610 contrats en forêt, dont un peu plus de 36 000 postes de travailleurs manuels, 24 252 postes de planning (gestion de projets, sapeurs-pompiers, rangers), plus 2 234 postes de conducteurs d'engins (chauffeurs). La Suède et la Finlande arrivent ensuite, avec un total de 10 000 salariés dans les forêts suédoises (dont 8 000 conducteurs d'engins et environ 2 000 travailleurs manuels), l'association finlandaise Koneyrittäjät signalant quant à elle la présence d'un total de 8 550 salariés employés par les ETF, dont 5 500 conducteurs d'engins et 3 000 travailleurs manuels. En France, la FNEDT mentionne la présence de 8 150 FTE (salariés équivalent temps plein) ou 14 900 contrats annuels.

sans oublier aussi environ 180 ETF au Danemark (chiffre non officiel), pays marqué par la présence de trois acteurs majeurs pour le planning et le management forestier (dont l'un est détenu par les propriétaires forestiers), et une production de sapin de Noël qui est rattachée au secteur agricole. Toujours au Danemark, la récolte du bois occupe environ 140 ETF, cent autres étant spécialisés en bois-énergie (production de plaquettes forestières). Enfin, en Lettonie, on note la présence de 600 entreprises privées actives dans le transport de bois et/ou l'abattage, auxquels s'ajoute environ 2000 personnes de profils variés (scieurs, entrepreneurs forestiers ou employés d'entrepreneurs forestiers).

Pour ce critère du nombre de salariés travaillant pour des ETF, l'enquête CEETAR donne également des indications pour d'autres pays: pour la Belgique (2 464 salariés, travailleurs manuels et conducteurs d'engins confondus), la Bulgarie (8 120 salariés, dont 7 000 travailleurs manuels, 1000 conducteurs d'engins, et 120 personnes en charge de planning), la Lettonie (environ 2 850 salariés, dont 1 500 de travailleurs manuels, 1 300 conducteurs d'engins et 500 dédiés au planning),

le Danemark (600 conducteurs d'engins et 500 travailleurs manuels), les Pays-Bas (250 conducteurs d'engins, 300 travailleurs manuels, et 100 personnes dédiées au planning). Enfin, l'enquête CEETAR précise pour certains pays la part estimée de la main d'oeuvre étrangère dans l'emploi total : cette part est de 30-35 % en Suède (pour les activités de sylviculture, mais pas dans le transport), d'environ 30 % en Belgique, d'environ 75 % au Danemark pour l'activité sapins de Noël, et de moins de 5 % en Finlande et aux Pays-Bas.

Ces résultats de l'enquête CETAR viennent compléter les statistiques européennes en matière d'emplois liés à la forêt et au transport du bois. Selon les statistiques européennes, cinq pays dominant dans ces secteurs, avec

en tête la Pologne (72 500 personnes employées en 2013), suivie de la Roumanie (53 900), de l'Italie (47 000), de l'Allemagne (35 300) et de la France (32 000).

Quelle est la part de marché des ETF dans les travaux forestiers ? Pour le planning et le management forestier, elle va de moins de 5 % en Suède à 100 % en Bulgarie ou 95 % aux Pays-Bas. Les réponses des autres pays sont variables et vont de moins de 10 % estimé en

### Parc de machines

Quant au nombre de machines au travail dans la forêt, leur nombre est très variable et dépend des pays. En toute logique, c'est en Finlande et en Suède que l'on trouve le plus de machines : le nombre d'abatteuses (harvesting machines) est de 2 000 en Finlande, et est estimé de 1 500 à 2 500 en Suède, et à 3 800 au Portugal. C'est aussi en Suède et en Finlande qu'on trouve le plus de porteurs (forwarders) (1 500 à 2 500 en Suède et 2 200 en Finlande). Le parc de machines forestier français se répartit entre 750 abatteuses, 1 250 porteurs et 1 100 débusqueurs (skidders). La Bulgarie annonce

### Un éventail de contrats

L'enquête de la CEETTAR donne également des informations sur le type de contrat liant les ETF et leurs clients. Dans la plupart des pays étudiés, 75 à 100 % des contrats sont écrits, sauf en Belgique ou au Portugal où la part des contrats écrits est inférieure ou égale à 50 % des contrats. Une certaine homogénéité apparaît également quant au nombre des clients principaux. Pour un grand nombre de pays étudiés (Finlande, France, Suède, Portugal), les entrepreneurs réalisent 75 à 100 % de leur chiffre d'affaires avec un seul client. En Bulgarie, 50 à 100 % du chiffre d'affaires des ETF est réalisé avec un client majeur, et cette proportion est de 25 à 50 % du chiffre d'affaires pour les entrepreneurs belges et hollandais.

Finlande à 15 % pour le Portugal et 20 % au Danemark et en Lettonie, ces activités relevant de l'État en Espagne. Les estimations sont plus homogènes pour la sylviculture, avec une part de marché élevé des ETF pour ce secteur, de 80 à 100 % selon les pays. En France, les ETF réalisent 70 % des activités sylvicoles et 80 % de la récolte du bois. Pour ce dernier critère, la part de marché des ETF est généralement élevée et supérieure à 80 % (100 % en Finlande et au Portugal).

pour sa part 700 tracteurs et 350 débusqueurs dans ses forêts, tandis que l'enquête CEETTAR précise aussi le parc de machines forestier pour les plus petits pays comme le Danemark (140 abatteuses, 200 porteurs et 100 déchiqueteuses pour produire des plaquettes), ou les Pays-Bas (75 abatteuses opérant également dans les pays voisins- Allemagne, Belgique et France-, 100 porteurs, 15 débusqueurs, 20 camions grumier, 45 tracteurs et 75 déchiqueteuses). Enfin, le parc de machines opérant dans les forêts lettones se compose de 500 porteurs et 300 abatteuses.

On rencontre des situations plus variées sur la durée des chantiers. Dans de nombreux pays (Belgique, Bulgarie, Finlande, France, Espagne), la situation la plus courante est un chantier de six à douze mois. Des chantiers pluriannuels sont cependant le cas le plus fréquents en Finlande, en Suède ou au Danemark (des contrats de 4 à 6 ans existent avec l'État), et ce type de contrat pluriannuel vient de démarrer en Bulgarie. Au Portugal, les contrats sont généralement ponctuels ou d'une durée d'un an.

Les situations rencontrées sur le terrain sont également très variées sur les méthodes d'évaluation des bases de paiement. La Finlande se distingue des autres pays par une mesure de la récolte à l'arbre coupé (75 % des

cas). En Bulgarie, l'évaluation au tas de bois est majoritaire (90 % des cas), tandis qu'en Suède et au Portugal, la méthode du pont bascule (weight bridge) est utilisée dans 100 % des cas. Dans d'autres pays comme la Belgique et la France, on rencontre un panachage de méthodes pratiquées pour évaluer la récolte : mesure à l'arbre coupé, à l'évaluation du tas de bois, au pont bascule, au temps passé ou

à l'hectare. Enfin, les délais de paiement sont en moyenne de 30 jours (de deux à quatre semaines en Finlande, et pouvant aller jusqu'à 60 jours pour de petites scieries en Suède, ainsi qu'en France, et jusqu'à 120 jours au Portugal). Avec des pénalités pour retards de paiement qui, s'ils elles existent en théorie, ne sont pas mises en pratique.

## Conclusion

Cette étude de la CEETAR vient mettre en lumière la véritable mosaïque du paysage européen des entrepreneurs de travaux forestiers. Ayant des métiers et des profils très variés, ces derniers apparaissent comme des acteurs incontournables de la mise en valeur et de l'exploitation de la forêt européenne. Source d'emplois et d'investissements en machines performantes, les entrepreneurs de travaux forestiers occupent ainsi une place de choix dans l'économie rurale et l'industrie du bois européenne, sans oublier le bois-énergie, activité en plein essor en Europe (la production de pellets de bois de l'UE à 28 a augmenté de 97 % de 2009 à 2014, pour atteindre 13,1 millions de tonnes en 2014, faisant de l'UE le premier producteur mondial de pellets de bois- selon Eurostat).

\* \* \* \* \*